

RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 02 septembre 2019 à 08h30

Inscriptions scolaires

Inscriptions scolaires 2024-2025

Si votre enfant est né en 2018 ou 2021, une inscription doit être établie en mairie, pour son entrée en CP ou en Petite Section maternelle (PS).

Les inscriptions se font en Mairie sur rendez-vous. Pour toutes informations à ce sujet, merci de contacter le service des affaires scolaires au 01 60 07 89 37 ou par mail : enfance@thorigny [dot] fr (enfance[at]thorigny[dot]fr)

Les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier, vous seront communiquées lors de votre prise de rdv.

Carte scolaire

[Image](#)

[Carte scolaire](#)

